

Fiche technique du produit

Spécifications



PowerLogic - Canon cylindrique pour TI - câble type A - Ø8,5mm - longueur 32mm

METSECT5CYL2

Statut commercial: Commercialisé

Principales

Gamme	PowerLogic
Nom du produit	CT
Nom de l'appareil	cylindre
Type de produit ou équipement	Cylindre
Catégorie d'accessoire / de pièce détachée	Accessoire de raccordement
Diamètre	26,8 mm externe:

Complémentaires

Largeur	45 mm
Filetage ISO	M10
Diamètre extérieur du câble	27 mm
Matière	Aluminium

Environnement

Certifications du produit	CE EAC
---------------------------	-----------

Emballage

Type d'emballage 1	PCE
Nombre d'unité par paquet	1
Hauteur de l'emballage 1	1,1 cm
Largeur de l'emballage 1	10 cm
Longueur de l'emballage 1	8 cm
Poids de l'emballage (Kg)	115 g
Type d'emballage 2	BB1
Nb produits dans l'emballage 2	10
Hauteur de l'emballage 2	10,3 cm
Largeur de l'emballage 2	11 cm
Longueur de l'emballage 2	11,5 cm
Poids de l'emballage 2	1,216 kg
Type d'emballage 3	S03
Nb produits dans l'emballage 3	60

Hauteur de l'emballage 3	30 cm
Largeur de l'emballage 3	30 cm
Longueur de l'emballage 3	40 cm
Poids de l'emballage 3	7,34 kg

Garantie contractuelle

Garantie	18 mois
----------	---------

Environmental Data

Schneider Electric vise à atteindre le statut de Net Zero d'ici 2050 grâce à des partenariats avec la chaîne logistique, des matériaux à faible impact et une circularité via notre campagne en cours "Use Better, Use Longer, Use Again" pour prolonger la durée de vie des produits et leur recyclabilité.

[Environmental Data expliquées >](#)

Empreinte environnementale

Profil environnemental du produit (PEP)

[Profil environnemental du Produit](#)

Use Better

Matières et Substances

Emballage avec carton recyclé

Non

Emballage sans plastique

Non

[Directive RoHS UE](#)

Conforme

Numéro SCIP

76ef2415-e8df-41ac-934d-14936531e31b

Régulation REACH

[Déclaration REACH](#)

Use Again

Réemballer et réuser

Profil de circularité

Pas d'opérations particulières de recyclage requises

Reprise

Non

WEEE Label

 Sur le marché de l'Union Européenne, le produit doit être mis au rebut selon un protocole spécifique de collecte des déchets et ne jamais être jeté dans une poubelle d'ordures ménagères.